



## Micro-entrepreneur : déclaration en ligne du chiffre d'affaires (régime micro-social simplifié) (Service en ligne)

Urssaf

Accéder au  
service en ligne ↗

(<https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil.html>)

Vérfifié le 03 avril 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PROFESSIONNELS

- Comment un micro-entrepreneur doit-il déclarer sa cessation d'activité ? (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F20678>)
- Imposition du micro-entrepreneur (régime micro-fiscal et social) (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23267>)
- Micro-entrepreneur : quand déclarer son chiffre d'affaires ? (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23257>)